

Un service pour l'autonomie des particuliers-employeurs :

le Saahed 34

Gérer une équipe composée de plusieurs professionnels de l'aide à domicile ne s'improvise pas, encore moins pour leurs employeurs lourdement handicapés. Pour les aider, la délégation APF de l'Hérault expérimente depuis 18 mois une structure inédite : un service de soutien aux particuliers-employeurs en grande dépendance.



Le Saahed accompagne douze particuliers-employeurs, dont sept depuis un an.

« **D**ifficile de se comporter en patron avec des gens qui s'occupent de vous toute la journée », constate Valérie, tétraplégique. En effet, la quadragénaire héraultaise a besoin d'une aide 24 heures sur 24. De son réveil à son coucher, et aussi durant la nuit, six assistantes de vie ⁽¹⁾, aides-soignants et aides médico-pédagogiques, l'accompagnent chacun leur tour : les uns gèrent sa toilette ou ses repas, les autres entretiennent son cadre de vie.

Mais ce chassé-croisé organisé au cordeau se voit souvent troublé par des changements d'horaire imprévus ou des démissions soudaines : le fameux *turn over* si fréquent dans ce type de métiers. Que d'inquiétudes pour Valérie qui a choisi de gérer elle-même l'emploi de ses aides humaines !

CONSEILS PONCTUELS OU ACCOMPAGNEMENT SOUTENU

C'est pourquoi, depuis janvier 2010, la délégation APF de l'Hérault a mis en place le premier Service d'accompagnement aux aides humaines en emploi direct (Saahed). Et cela sans frais supplémentaire.

« L'un des grands principes de la loi de février 2005, la compensation du handicap, s'est vu assorti de la prestation de compensation du handicap (PCH), souligne Emmanuel Loustalot, directeur de la délégation APF 34 et aussi du Saahed, puisque le service est rattaché à la délégation durant sa phase expérimentale. *Cela a fait notablement évoluer les heures en aides humaines accordées, mais, sur le terrain, les difficultés du particulier-employeur sont multiples. La mission du service est de l'aider par le biais de conseils ponctuels ou d'un accompagnement soutenu.* »

D'UNE LOGIQUE DE PROCURATION À UNE LOGIQUE D'ÉMANCIPATION

À la différence du classique service mandataire, qui, au nom du particulier-employeur, gère toutes les formalités administratives afférentes à ses aidants professionnels, le Saahed est un centre ressources ciblant l'autonomisation de la personne. « À notre ouverture, on est arrivé comme une bouée de sauvetage. Certaines personnes étaient en rupture d'aide humaine, d'autres frôlaient les prud'hommes, précise la responsable du service, Cindy Pouget. Pour stabili-

ser "son équipe", nous aidons l'employeur à rechercher des candidats répondant à ses besoins, à analyser les éventuelles difficultés relationnelles et à prévenir les arrêts de travail. »

Aujourd'hui, le Saahed accompagne douze particuliers-employeurs, dont sept depuis un an, ce qui représente 100 000 heures d'aide humaine. Ainsi délestés des difficultés afférentes au "chef d'équipe", certains ont pu reprendre en main leur passion, leurs cours universitaires, investissement associatif ou activité artistique. La vie en somme. ●

Texte Carole Bourgeois
Photo DR

(1) Intitulé de métier selon la convention collective des salariés des particuliers-employeurs.



CONTACT

Service d'accompagnement aux aides humaines en emploi direct (Saahed) - Délégation APF de l'Hérault - 1620, rue de Saint-Priest 34090 Montpellier - Tél. : 04 67 10 03 25 servicemandataire.apf34@gmail.com